2024

MEMO**Déchets**

Votre guide des déchets

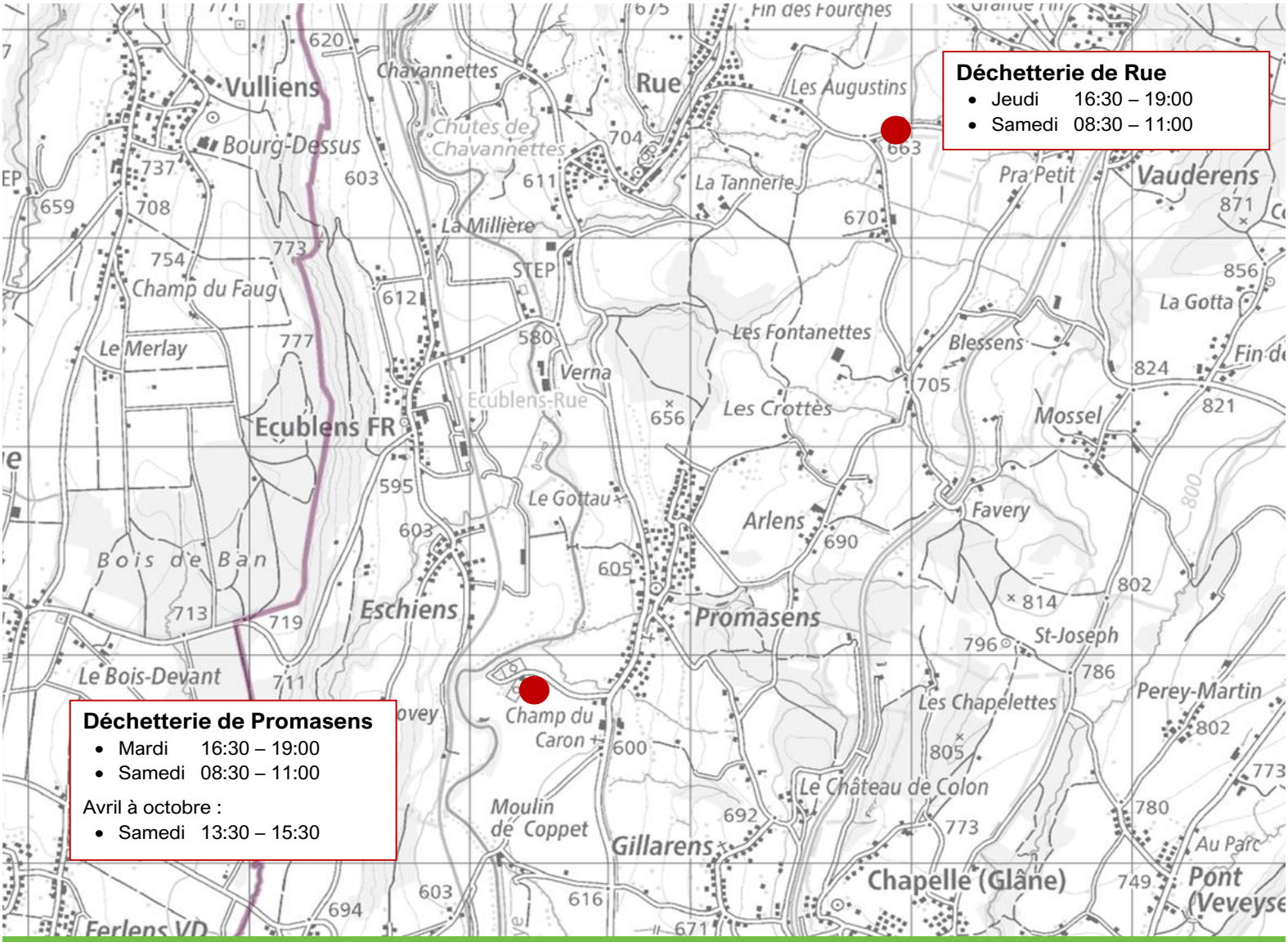

Nos déchets sont des ressources : **préservons-les** ensemble.
Evitons le gaspillage, trions et valorisons.

Ecublens

saidef

Informations **générales**

Et aussi sur **www.memodechets.ch** et **l'application**

Ordures ménagères - ramassage

Les habitants d'Ecublens ne peuvent pas déposer leurs déchets ménagers à la déchetterie de Promasens. Ils doivent utiliser les sacs Air Pro Glâne qui doivent être déposés **le mardi** aux endroits convenus dans la commune d'Ecublens **le matin même de la collecte**.
Si le mardi est :
- une veille de Fête : avant 09h00
- un jour férié : le lundi avant 09h00

Taxes/ émoluments

Taxes
- Taxe de base: CHF 60.- par ménage, CHF 10.- par habitant, maximum 4 personnes

Emoluments
Prix par pièce :
- Pneu de tracteur et camion : fr. 70.00
- Pneu de vélo et vélomoteur : fr. 5.00
- Pneu de voiture avec jante : fr. 30.00
- Pneus de voitures sans jante: fr. 15.00

Horaires

Horaires d'ouvertures des déchetteries

Promasens
Toute l'année :
- mardi 16h30 à 19h00
- samedi 8h30 à 11h00

Du 1er avril au 31 octobre :
- samedi 13h30 à 15h30

Rue
Toute l'année :
- jeudi 16h30 à 19h00
- samedi 8h30 à 11h00

Contact et infos

Administration communale
Ecublens
Route d'Eschiens 21
1673 Ecublens
021 909 54 91
administration@ecublens-fr.ch
www.ecublens-fr.ch

Lieux de vente des sacs et clips
- Bureau communal à Ecublens
- Denner à Ursy
- Autres commerces dans les communes membres d'Air-Pro Glâne

Jours fériés 2023

Les déchetteries seront fermées
- Jeudi 9 mai (Ascension)
- Jeudi 30 mai (Fête-Dieu)
- Jeudi 1er août (Fête Nationale)
- Jeudi 15 août (Assomption)

Pour toute information générale relative à la gestion des déchets, contactez la commune.

FSC www.fsc.org MIXTE Papier issu de sources responsables FSC® C002148

2024

Calendrier

Ecublens

Début des tournées : 06h00

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
L	1 Nouvel-An			1 Lundi de Pâques		
M	2 Lendemain de Nouvel-An			2		
M	3			3	1	
J	4	1		4	2	
V	5	2	1	5	3	
S	6	3	2	6	4	1
D	7	4	3	7	5	2
L	8	5	4	8	6	3
M	9	6	5	9	7	4
M	10	7	6	10	8	5
J	11	8	7	11	9 Ascension	6
V	12	9	8	12	10	7
S	13	10	9	13	11	8
D	14	11	10	14	12	9
L	15	12	11	15	13	10
M	16	13	12	16	14	11
M	17	14	13	17	15	12
J	18	15	14	18	16	13
V	19	16	15	19	17	14
S	20	17	16	20	18	15
D	21	18	17	21	19	16
L	22	19	18	22	20 Lundi de Pentecôte	17
M	23	20	19	23	21	18
M	24	21	20	24	22	19
J	25	22	21	25	23	20
V	26	23	22	26	24	21
S	27	24	23	27	25	22
D	28	25	24	28	26	23
L	29	26	25	29	27	24
M	30	27	26	30	28	25
M	31	28	27		29	26
J		29	28		30 Fête-Dieu	27
V			29 Vendredi Saint		31	28
S			30			29
D			31			30
L						
M						

MEMO**Déchets**

Retrouvez votre calendrier via **l'application MEMODéchets** ou sur le site **www.memodechets.ch**

Calendrier

Ecublens

2024

Début des tournées : 06h00

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
L	1					
M	2			1		
M	3			2		
J	4	1 Fête nationale		3		
V	5	2		4	1 Toussaint	
S	6	3		5	2	
D	7	4	1	6	3	1
L	8	5	2	7	4	2
M	9	6	3	8	5	3
M	10	7	4	9	6	4
J	11	8	5	10	7	5
V	12	9	6	11	8	6
S	13	10	7	12	9	7
D	14	11	8	13	10	8 Immaculée Conception
L	15	12	9	14	11	9
M	16	13	10	15	12	10
M	17	14	11	16	13	11
J	18	15 Assomption	12	17	14	12
V	19	16	13	18	15	13
S	20	17	14	19	16	14
D	21	18	15	20	17	15
L	22	19	16	21	18	16
M	23	20	17	22	19	17
M	24	21	18	23	20	18
J	25	22	19	24	21	19
V	26	23	20	25	22	20
S	27	24	21	26	23	21
D	28	25	22	27	24	22
L	29	26	23	28	25	23
M	30	27	24	29	26	24
M	31	28	25	30	27	25 Noël
J		29	26	31	28	26 Saint-Etienne
V		30	27		29	27
S		31	28		30	28
D			29			29
L			30			30
M						31

MEMO**Déchets**

Retrouvez votre calendrier via **l'application MEMODéchets** ou sur le site **www.memodechets.ch**

Comment bien **trier** ?

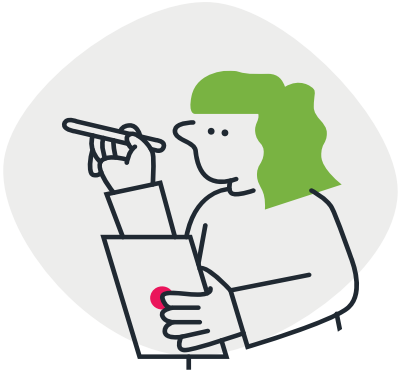

Aluminium et boîtes de conserve
Uniquement alu et fer blanc ménager.

Appareils électriques et électroniques
A déposer directement à l'emplacement prévu à la déchetterie ou les rendre aux commerces qui les vendent (obligation aux commerçants de les reprendre).

Batteries d'autos
A retourner aux commerces qui les vendent.

Berlingots / Briques à boissons
A déposer à la déchetterie dans le conteneur prévu à cet effet.

Bois
Uniquement le bois brut, peint ou verni. Le mobilier doit être démonté à la maison et les éléments triés pour le recyclage (serrures, miroirs, poignées...). NON ADMIS: bois stratifié et aggloméré.

Capsules Nespresso (aluminium)
A déposer dans le conteneur Nespresso. **Celles en plastique sont à mettre dans un sac poubelle**.

Carton propre
A déposer aplati et en vrac dans la benne à la déchetterie. NON ADMIS: cartons souillés et non pliés.

Couche-culotte
A mettre dans un sac poubelle.

Déchets compostables ménagers
A déposer directement dans la benne "déchets verts" à la déchetterie. Pas de déchets cuits.

Déchets de jardin
A déposer dans la benne "déchets verts" à la déchetterie.

Déchets encombrants combustibles
A peser et à déposer dans la benne. Ces déchets, tels que le mobilier, doivent être démontés au domicile. Uniquement admis les encombrants qui ne passent pas dans un sac de 110L.

Déchets inertes (petites quantités)
A déposer dans la benne prévue à cet effet. Uniquement pour les particuliers et les travaux de bricolage, à la déchetterie de Promasens. NON ADMIS: déchets de chantier.

Fenêtre (cadre et verre)
Séparer le verre et le cadre. Le verre va dans les déchets inertes et le cadre est déposé selon le matériel à la déchetterie.

Ferraille (objets métalliques)
A déposer dans la benne prévue à cet effet. Il faut retirer les parties en bois et en plastique avant de se rendre à la déchetterie.

Flacons en plastique avec bouchon
Les déchets plastiques ménagers autre que PET doivent être mis dans le sac poubelle ou ramenés dans les commerces qui les vendent.

Gazon
A déposer dans la benne "déchets verts".

Huiles minérales et végétales
A déposer à l'emplacement prévu à la déchetterie. NON ADMIS: solvants et peinture.

Litière de chat
A mettre dans les sacs poubelle. NE PAS DEPOSER DANS LA BENNE DECHETS INERTES.

Médicaments
A retourner dans une pharmacie.

Ordures ménagères
Utiliser que les sacs officiels de la commune. A déposer **le matin même** aux points de collectes. **Le MARDI entre 06h00 et 12h30**.

Pain sec
A déposer à la déchetterie dans le conteneur prévu à cet effet.

Papier en vrac
A déposer dans la benne à la déchetterie. NON ADMIS: berlingots, papiers souillés, papier ficelé, sac rempli de papier.

Peintures
A retourner aux commerçants.

PET
A déposer à l'emplacement prévu à la déchetterie. NON ADMIS: bouteille sans le logo PET et les bouteilles huile, vinaigre et produits laitiers et ménagers.

Piles et accumulateurs
A déposer directement à l'emplacement prévu à la déchetterie.

Plastiques agricoles
A éliminer selon la filière spécifique "plastiques de balles, de serres, sacs d'engrais, etc."

Pneus
Les pneus sont repris par les garagistes et les vendeurs de pneus. Il est possible de les déposer à la déchetterie selon les tarifs.

Sagex
Uniquement les grandes quantités (500gr et +).
A peser avant dépôt dans la benne à la déchetterie.

Verre
A déposer directement dans la benne à la déchetterie. Non admis les vitres et miroirs (à déposer dans la benne des déchets inertes).

Tubes lumineux (néon) / LED
A déposer directement à l'emplacement prévu à la déchetterie inclus les ampoules.
NON ADMIS: ampoules incandescentes à mettre avec les déchets ménagers.

PREAMBULE

Vous trouverez dans ce document un maximum d'informations utiles pour trier et éliminer les déchets de manière respectueuse pour l'environnement.

Si vous avez des doutes sur le tri de l'un ou l'autre déchet, vous devez vous adresser au personnel de la déchetterie qui se fera un plaisir de vous guider.

Un GRAND MERCI pour votre collaboration et pour le très bon comportement de la majorité de la population. Il est important de continuer sur cette lancée.

Sacs Air-Pro Glâne

Les déchets ménagers doivent être jetés obligatoirement dans des sacs Air-Pro Glâne que vous pouvez acheter à l'administration communale, Route d'Eschiens 21 à Ecublens, durant les horaires d'ouverture ou dans les commerces des communes membres. Tarifs :

- Rouleau de 10 sacs de 35 litres : fr. 20.--
- Rouleau de 10 sacs de 60 litres : fr. 32.--
- Rouleau de 5 sacs de 110 litres : fr. 24.--
- Clip 800 litres : fr. 26.50

INFORMATIONS

- Pour faciliter le contrôle, il est indispensable de pouvoir présenter, le cas échéant, votre carte de déchetterie. Merci de ne pas l'oublier!
- Si une entreprise doit amener vos branches ou vos déchets à la déchetterie, merci de l'annoncer à la commune par email : administration@ecublens-fr.ch.
- Nous vous rappelons que les quantités de déchets importantes issues de travaux (déchets inertes) sont à éliminer à vos propres frais.

APPLICATION MOBILE MEMODéchets

L'application mobile MEMODéchets est disponible sur les smartphones. Vous y trouvez les informations utiles sur le tri des déchets et vous avez la possibilité de signaler des déchets sauvages. Pour plus d'information consultez le site internet : *https://www.memodechets.ch.*

COIN "TROC"

Vous pouvez y déposer des objets, des appareils électriques ou électroniques, des jouets, … qui sont encore en bon état / complet / en état de marche.

Avant de déposer vos objets, merci de prendre contact avec le surveillant de la déchetterie.

Il est interdit de déposer des CD, des cassettes VHS, livres, …, qui finiront à la poubelle.

ADRESSES UTILES

POUR DONNER OU ECHANGER

Il existe de nombreux groupes sur Internet pour échanger ou pour donner des objets, habits, jouets, comme par exemple :

- Je te l'offre si tu viens le chercher - Canton Fribourg
- Glâne - Je te l'offre si tu viens le chercher
- Le troc-échange des parents fribourgeois …

POUR LA RECUPERATION DE MEUBLES OU AUTRES OBJETS

- Emploi et Solidarité – Coup d'Pouce, Rue de Vevey 31, 1630 Bulle
  026 / 919 66 26
- Communauté d'Emmaüs, Route de la Pisciculture 6C, 1700 Fribourg
  026 / 424 55 67
- SOS Futures Mamans, Rue de Dardens 71, 1630 Bulle
  026 / 912 35 55
- Croix-Rouge fribourgeoise, Rue G.-Techtermann 2, CP 279, 1701 Fribourg
  026 / 347 39 40